



Ma copine est enceinte et moi etudiant menacé d'expulsion

Par **kenny123**, le **03/11/2017** à **11:25**

bonjour

je suis camerounais et je suis etudiant en bulgarie. j'ai pris un retard pour payer ma mon premier semestre car il faille que je m'occupe de ma copine qui ne se sentait pas bien j'ai du l'amener a l'hopital et maintenant je n'ai plus assez d'argent pour payer ma pension. et je suis menacer d'expulsion si je ne paye pas avant le mois de decembre j'aimerais savoir si il existe une loi europeen qui me permet de reste sur le territoire et de m'occuper de ma copine enceinte et apres me faire legalise apres la naissance de mon enfant ?

merci de la reponse...

Par **amajuris**, le **03/11/2017** à **11:59**

bonjour,

pour obtenir un titre de séjour comme parent d'enfant français, vous devez prouver que vous participez à l'entretien et à l'éducation de votre enfant.

si vous n'avez pas d'argent, vous aurez du mal à prouver cette participation.

salutations